

**MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET
DU STATIONNEMENT DANS LA VILLE DE QUÉBEC
LORS DE LA TENUE DU
CHALLENGE SPRINT CANADA /CHALLENGE SPRINT PROTOUR ET
GRAND-PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC
SE TENANT LES 8 ET 9 SEPTEMBRE 2011**

NUMÉRO: 2011-A1-070

ACTIVITÉS : Courses de cyclistes dans les rues de la ville :

- Challenge Sprint Canada et Challenge Sprint Pro-Tour, le jeudi 8 septembre 2011
- Grand Prix Cycliste de Québec, le vendredi 9 septembre 2011

ACTION À PRENDRE : Interdire le stationnement - remorquage de 0 h01 à 23 h59 et la circulation de 8 h à 19 h, le vendredi 9 septembre 2011.

LOCALISATIONS :

- Grande Allée Est, entre les rues D'Artigny et de Claire-Fontaine.
- Chaussée sud de Grande Allée Ouest, entre les rues De Bougainville et De Laune.
- Rue De Laune, entre Grande Allée Ouest et la côte Gilmour.
- Côte Gilmour, entre la rue De Laune et le boulevard Champlain.
- Rue Port-Dauphin, entre la côte de la Montagne et la rue des Remparts.
- Rue des Remparts, entre les rues Port-Dauphin et Sainte-Famille.
- Côte de la Canoterie, entre la rue Sainte-Famille et la côte Dinan.
- Rue De Saint-Vallier Est, entre la côte Dinan et la rue des Vaisseaux-du-Roi.
- Rue Saint-Nicolas entre la rue Saint-Paul et la côte de la Potasse.
- Côte de la Potasse, entre les rues Saint-Nicolas et des Glacis.
- Rue des Glacis, entre la côte de la Potasse et la rue Saint-Jean.
- Rue Saint-Jean, entre les rues des Glacis et Pierre-Olivier-Chauveau.
- Côte de la Fabrique, entre les rues Pierre-Olivier-Chauveau et des Jardins.
- Rue des Jardins, entre la côte de la Fabrique et la rue De Buade.
- Rue De Buade, entre les rues des Jardins et du Fort.
- Rue du Fort, entre les rues De Buade et Saint-Louis.
- Rue Saint-Louis, entre la rue du Fort et l'avenue Honoré-Mercier.
- Rue Sainte-Anne entre les rues du Fort et du Trésor.
- Rue du Trésor entre les rues Sainte-Anne et Saint-Louis.
- Boulevard Jean-Lesage du côté ouest entre les rues Saint-Roch et Saint-Paul.
- Avenue Briand du côté est entre la rue De Bernières et l'avenue Wilfrid-Laurier.

ACTION À PRENDRE : Interdire le stationnement-remorquage de 0 h 01 à 19 h et la circulation en direction ouest (seulement) de 8 h à 18 h, le vendredi 9 septembre 2011.

LOCALISATIONS :

- Boulevard Champlain, entre la limite Ouest de la municipalité et la rue Marché-Champlain.
- Rue Marché-Champlain, entre le boulevard Champlain et la rue Dalhousie.
- Rue Dalhousie, entre la rue Marché-Champlain et la côte de la Montagne.

ACTION À PRENDRE - Interdire la circulation de 9 h le 7 septembre à 22 h le 9 septembre 2011.

LOCALISATIONS : - Grande Allée Est, entre place George-V Est et place George-V Ouest.

ACTION À PRENDRE -Interdire le stationnement-Remorquage de 9 h le 5 septembre à 22 h, le 9 septembre 2011.

LOCALISATION : -Avenue Wilfrid-Laurier entre Place George V Est et Place George V Ouest.

ACTION À PRENDRE - Interdire le stationnement-Remorquage de 5 h à 19 h, le 9 septembre 2011.

LOCALISATION : - Rue De Senezergues, entre la rue Saint-Amable et Grande Allée Est.

ACTIONS À PRENDRE - Interdire le stationnement-remorquage de 5 h, le 7 septembre à 22 h, le 9 septembre 2011.

- Interdire la circulation de 9 h, le 7 septembre à 22 h, le 9 septembre 2011.

LOCALISATION : - Grande Allée Est, entre les rues D'Artigny et De Senezergues.

ACTIONS À PRENDRE : - Interdire le stationnement - remorquage de 9 h, le 8 septembre à 19 h, le 9 septembre 2011.

- Interdire la circulation de 9 h à 18 h30, le 8 septembre 2011.

- Interdire la circulation de 8 h à 19 h, le 9 septembre 2011.

LOCALISATION : - Avenue Honoré-Mercier entre le boulevard René-Lévesque Est et Grande Allée Est.

ACTIONS À PRENDRE : - Interdire le stationnement – remorquage de 9 h le 7 septembre à 22 h le 9 septembre 2010.

- Interdire la circulation de 9 h à 18 h30, le 9 septembre 2011.

- Interdire la circulation de 8h à 18 h30, le 10 septembre 2011.

LOCALISATIONS : - Place George-V Ouest du côté Est.

- Place George-V Est.

ACTIONS À PRENDRE : - Interdire le stationnement – remorquage de 8h, le 8 septembre à 22h, le 9 septembre 2011.

- Interdire la circulation de 9 h à 18 h 30, le 9 septembre 2011.

- Interdire la circulation de 8 h à 18 h 30, le 10 septembre 2011.

LOCALISATION : - Rue D'Artigny entre la rue Saint-Amable et Grande Allée Est.

ACTION À PRENDRE : - Interdire le stationnement – remorquage de 9 h, le 8 septembre à 22, h le 9 septembre 2010.

LOCALISATIONS : - Place George-V Ouest du côté Ouest.

ACTIONS À PRENDRE : - Interdire la circulation de 9 h à 18 h 30, le 9 septembre 2011.

- Interdire la circulation de 8 h à 18 h 30, le 10 septembre 2011.

LOCALISATION : - Rue des Parlementaires entre la rue Saint-Amable et Grande Allée Est.

ACTION À PRENDRE : - Interdire le stationnement-remorquage de 6 h à 22 h, le 9 septembre 2011.

LOCALISATION : - Rue des Parlementaires entre la rue Saint-Amable et Grande Allée Est.

ACTION À PRENDRE : - Interdire le stationnement – remorquage de 12 h, le 8 septembre à 22 h, le 9 septembre 2011.

LOCALISATION : - Grande Allée Est du côté Nord entre la rue Claire-Fontaine et Cours-du-Général De Montcalm.

ACTION À PRENDRE : Interdire le stationnement – remorquage et la circulation de 9 h à 19 h le 8 septembre 2011.

LOCALISATIONS : -Grande Allée Est entre la rue des Parlementaires et la Porte Saint-Louis.

-Rue Saint-Louis entre la Porte Saint-Louis et la rue D’Auteuil.

ACTIONS À PRENDRE : Interdire le stationnement – remorquage de 4 h à 19 h le 9 septembre 2011.

-Aménager à contresens de circulation de 8 h à 19 h le 9 septembre 2011.

LOCALISATION : - Rue D’Auteuil entre la rue Saint-Louis et la rue Sainte-Anne.
